

Appel à Manifestation d'Intérêt 2023

Recherche-Action

La Ligue contre le cancer soutient la recherche sur le cancer dans tout le continuum : de la compréhension des mécanismes déclenchant le cancer (recherche fondamentale), à l'étude des facteurs de risque (épidémiologique/ prévention), aux conséquences sur les malades et/ou la population (Sciences Humaines et Sociales/prévention) et intégrant la recherche pour améliorer la prise en charge des patients (clinique). Cependant, cette recherche est menée par les chercheurs des organismes publics de recherche et inclut rarement des acteurs du terrain tels que les comités départementaux.

Quelques exemples historiques de collaboration entre comités départementaux (CD) et chercheurs sont néanmoins à souligner : les expérimentations autour du retour à l'emploi, la promotion de la prévention auprès des jeunes ou des populations précaires et les soins de support.

La Ligue souhaite investir largement le champ de la Recherche-Action (RA) qu'elle définit comme suit :

« Un projet de recherche-action part toujours d'un besoin et/ou action émanant du terrain. Il correspond à une construction collaborative qui s'appuie sur tous ses acteurs, de manière égalitaire. L'objectif est de parvenir à concilier une démarche d'acquisition de connaissances et une démarche d'actions renforçant la cohésion et la dynamique des acteurs de terrain en leur apportant le soutien scientifique adapté, afin d'apporter une amélioration concrète de la santé des personnes ou populations visées et de réduire les inégalités de santé. »

Ce programme, pluriannuel, se déclinera en appels à projets annuels visant à fédérer autour de questions concrètes des équipes de recherche et des CD au niveau territorial, voire national. Ces projets cibleront toutes les missions sociales de la Ligue. L'instance d'évaluation et de suivi de ce programme est une Commission d'Expertise Nationale (CEN) « Recherche, Cancers et Société », composé de chercheurs de différentes spécialités et de représentants de CD.

L'organisation de la Ligue, le maillage territorial qui repose sur l'implantation de ses CD, est un avantage et peut lui permettre de devenir un acteur privilégié du développement de la RA en cancérologie en France. Plusieurs thématiques essentielles pour les CD et la Ligue comme : l'éducation à la santé, la réduction des inégalités face au cancer, la prévention des conduites addictives, les soins de support etc., peuvent faire l'objet de projets de RA.

Pour mettre en œuvre cette action dès 2022, la Ligue lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). L'objectif de l'AMI est d'identifier des problématiques concrètes émanant de CD et/ou d'équipes de chercheurs susceptibles de se mobiliser sur ces questions. Il s'agit en soi d'une première étape avant le lancement d'appels à projets spécifiques ; l'objectif est de créer un éco-système où acteurs et chercheurs construisent ensemble des projets pouvant déboucher sur des actions concrètes.

Cet AMI vise ainsi à évaluer la pertinence et les grandes lignes à donner à l'appel à projets qui sera élaboré et lancé dans la continuité, sur la base des thèmes qui auront été identifiés comme les plus susceptibles d'avoir un impact pour les missions de la Ligue.

L'AMI s'adresse aussi bien aux CD de la Ligue qu'à des chercheurs développant une approche dans le domaine de la recherche interventionnelle en population et des recherches-actions ; d'autres acteurs de terrain que les CD peuvent également postuler.

La planification d'une RA se pense en plusieurs étapes à partir d'une problématique identifiée sur le terrain :

- La première est la consolidation des connaissances autour de cette problématique à travers un travail de recherche dans la littérature ou d'enquête spécifique qualitative et quantitative ;
- La deuxième étape, qui repose sur la première, vise à élaborer un ou des protocoles d'études pilotes permettant de cerner la faisabilité d'une intervention et d'en établir alors le protocole ;
- La troisième étape est la mise en œuvre de cette intervention et sa possibilité de mise à l'échelle.

L'aspect co-construction est un élément essentiel à l'élaboration de ces trois étapes. La lettre d'intention en réponse à l'AMI peut concerner tout ou partie de ce processus.

La réponse à l'AMI sera sous la forme d'un document court (cf. formulaire spécifique) ; elle doit, en premier, détailler la problématique identifiée sur le terrain et donner des éléments relatifs à l'état d'avancement localement :

- En cas de réflexion déjà avancée, proposer des modalités avec des équipes de chercheurs identifiées ou à identifier ;
- En cas de réflexion embryonnaire, décrire les attentes des acteurs du terrain.

Le calendrier de cet AMI est le suivant :

- Publication de l'AMI en juillet 2023 ;
- Réception des lettres de manifestation d'intérêt au plus tard le 30 octobre 2023 ;
- Réunion de la CEN « Recherche, cancers et société » d'examen des dossiers reçus et sélection de quelques projets à prioriser en fonction des attentes de la Ligue courant décembre 2023 ;
- Séminaire ouvert de présentation/construction des projets retenus et de mise en relation acteurs du terrain/chercheurs en début de l'année 2024.

Qui peut répondre à l'AMI :

- Un « porteur » de problématique réunissant un ou plusieurs CD ou autres acteurs du terrain ;
- Ayant déjà identifié ou pas une ou plusieurs équipes de recherche intéressées par cette problématique.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Délégation Recherche sur la boîte mail recherche@ligue-cancer.net

Calendrier

Date d'ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt :	17 juillet 2023
Date limite de dépôt des lettres d'intention :	30 octobre 2023
Sélection des lettres d'intention :	Décembre 2023
Auditions / Réunion d'échanges avec les experts de la commission :	Fin janvier 2024
Date limite de dépôt des dossiers complets :	25 février 2024
Résultats officiels :	Juin 2024